

COMBLESSAC

Lettre d'information n° 8 – Période de Mars - Octobre 2022

L'édito du Maire

Comblessacoises, Comblessacois,

L'année 2022 file à une grande vitesse, toutefois l'actualité a été riche, durant ces mois le conseil municipal s'est réuni plusieurs fois et les dossiers avancent, comme l'enquête publique de la carte communale qui devrait commencer prochainement, le dossier du projet de construction d'une maison d'assistant-e-s maternel-le-s a été déposé à la CAF et nous sommes en attente de leur décision pour la poursuite du projet, l'acquisition du foncier pour agrandir le lotissement de la Chérière, la mise en conformité de la lagune pour permettre un développement urbain car la lagune arrive à saturation en équivalent habitant, les aménagements de sécurité pour le respect des vitesses rue Saint Conwoïion, l'adressage de tous les bâtiments dans les villages et la validation de la numérotation existante, afin de les intégrer dans la Base Adresse Locale (mission obligatoire confiée à la Poste). Tous ces projets demandent des études de plus en plus abouties et se voient impactés par des dépenses sans cesse en croissance.

Dans un contexte de sobriété énergétique qui s'impose à tous, nous allons devoir réfléchir à trouver des solutions pour diminuer la consommation électrique des bâtiments communaux pour ne pas augmenter les dépenses de fonctionnement. La salle polyvalente est concernée, chaque utilisateur devra veiller à maîtriser le chauffage. Les bureaux de la Mairie sont chauffés à 19° comme préconisé.

Fin avril, une famille en provenance d'Ukraine est arrivée sur Comblessac, le logement au-dessus de la mairie leur a été mis à disposition. Ce logement a été entièrement meublé et équipé avec l'aide de l'association « Un espoir Un sourire » et de bénévoles de Comblessac. Ces derniers mois ont vu également la réalisation de fresques sur les murs intérieurs de l'église Saint Eloi par Piotr DROZDOWICZ, artiste polonais. Ces fresques relatent l'histoire de Comblessac et vous pourrez les découvrir en journée car l'accès peut se faire par la porte côté sud. L'inauguration aura lieu au début du printemps prochain.

Bonne lecture

Christophe RICAUD, Maire de Comblessac

L'Agenda

11 Novembre

Cérémonie Commémorative Armistice 1918

16 Novembre

Repas des aînés

17 Novembre

Les Cambrouss'ries au Rest'O Bar

19 Novembre

Diner spectacle à la salle polyvalente

26 Novembre

Election Miss Small Beauty France 2023

2 Décembre

Arbre de Noël des écoles

3 Décembre

Téléthon

Retrouvez également l'actualité sur :

www.comblessac.fr

l'application mobile **PanneauPocket**
la page **Facebook** Commune de Comblessac



Photo prise en 1940 lors de la remise
du tableau de la Vierge Noire à
Comblessac - Square du Souvenir



L'actualité municipale

AMENAGEMENT DE SÉCURITÉ RUE SAINT CONWOIION ET RUE DU LERON

Les travaux de sécurisation routière sur la Rue St Conwoiion et la Rue du Léron ont été validés par le Conseil Municipal.

L'entreprise Colas procédera prochainement à la création d'écluses doubles et de rétrécissement axial sur ces voies.

Les travaux d'un montant de 16 870,00 € HT sont subventionnés à hauteur de 9 000€ au titre des amendes de polices.

AIRE DE JEUX

Fermée pour des raisons de sécurité, l'aire de jeux est à nouveau utilisable après des travaux réalisés par l'entreprise Guer Paysage.

Son ouverture a été effective après vérification de conformité effectuée par le bureau de contrôle indépendant APAVE.

Les enfants de 3 à 12 ans peuvent pleinement profiter de cet espace sécurisé sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents, représentants légaux et/ou accompagnants.



CONTROLE DE RACCORDEMENT DES RESEAUX EU et EP

Le Conseil Municipal a décidé de rendre obligatoire à compter du 1er juillet 2022 un contrôle de conformité des raccordements des eaux usées et pluviales aux réseaux publics en place, dans le cadre de cessions ou de transactions immobilières, ou lors de nouvelles constructions pour les biens situés en zone d'assainissement collectif, et afin de sécuriser les futurs acquéreurs et exonérer les vendeurs de la garantie de vices cachés d'une part.

Le second enjeu est d'ordre environnemental et vise à supprimer les rejets directs des eaux usées en milieu naturel, contrôler et réduire les entrées d'eaux parasites dans le réseau d'eaux usées et améliorer le fonctionnement du système de lagunage

Ce contrôle sera assuré par la SAUR et sera facturé au propriétaire du bien à la date du contrôle.

Tarifs actuellement en vigueur (révisés annuellement)

Désignation	Coût unitaire
Contrôle de l'existant en cas de cession immobilière	132.00 € HT
Contrôle d'une habitation neuve	95.00 € HT
Contre visite en cas de non-conformité	65.00 € HT

PARC EOLIEN

Une déclaration préalable a été déposée en mairie de Carentoir et a fait l'objet d'une décision tacite pour l'installation d'un mât de mesure des vents. C'est un projet d'implantation de plusieurs éoliennes avoisinant les 240 mètres de hauteur qui seront érigées à l'extrémité nord-est du territoire de Carentoir. Ce projet est porté par un promoteur-développeur qui démarche des propriétaires afin de signer des baux de 80 ans.

La proximité immédiate de ce site engendrera pour les riverains de Comblessac des nuisances directes et permanentes.

En l'absence totale d'information et de concertation de la part du promoteur et de la commune de Carentoir, le conseil municipal a émis un avis défavorable à tout projet éolien sur son territoire.

Au vu des derniers éléments et étant donné que des propriétaires sont aussi démarchés sur la commune de Saint Séglin, la question sera à nouveau évoquée au prochain conseil, il sera proposé une charte afin de réglementer l'implantation des éoliennes sur son territoire et sur les communes limitrophes.

Notre qualité d'élus, nous impose de veiller au bien être de la population et en conséquence de savoir s'opposer à toute opération susceptible de contrarier cet objectif.

MAIRIE - AGENT D'ACCUEIL

Justine CHASSIER a été recrutée ce 24 octobre sur le poste d'agent accueil à la Mairie. Elle succède à Marie, agent du service des missions temporaires du CDG35 qui assurait l'intérim depuis mai 2022.

A mi-temps à Comblessac, elle exerce son second mi-temps à l'accueil de la Mairie de Les Brûlais.



Marie, Nelly et Justine

FRESQUES EGLISE

Quatre fresques viennent d'être réalisées sur les murs de l'église Saint Eloi.

Le pourquoi et le comment de cette initiative :

Alicja Bachminska, d'origine polonaise et résidant à Rennes a été invitée par une famille de Comblessac pour visiter l'église et plus particulièrement le tableau de la « Vierge Noire de Czestochowa » ou «Madonna Mikulinska ». Ce tableau a été réalisé par un soldat polonais et a été offert à la commune en remerciement du bon accueil réservé par les Comblessacois en 1940.

Alicja, architecte de profession, a observé que les murs étaient très fades et que c'était l'occasion de faire perdurer cette histoire entre polonais et comblessacois

Plusieurs polonais ont créé l'association « Quo Vadis sur les pas des polonais en Bretagne ». Alicja a contacté un artiste peintre polonais. Après plusieurs rencontres et présentation des esquisses, le projet de réaliser des fresques liées à l'histoire de Comblessac a été validé par le conseil municipal. La commune a ainsi donc confié les travaux de préparation des supports pour un montant de 12 000 € à une entreprise polonaise spécialisée, située à Séné, ces travaux seront subventionnés par le Département au titre du Fonds de Soutien Territorial.

L'association rémunère le peintre 18 000€ et le photographe 2 000€.

Les travaux de préparation des murs (ponçage et piquetage de toutes les parties soufflées) ont commencés en avril. Le peintre est arrivé mi-juin et a été hébergé au dessus de la salle des fêtes. Il est reparti en Pologne ce lundi 30 octobre, il reviendra au printemps prochain et réalisera une cinquième fresque, juste avant l'inauguration.

L'association Quo Vadis a obtenu des fonds à hauteur de 5 000€ par le 1er ministre Polonais, 5 000€ par une fondation Sisley (cosmétique polonais) et est toujours à la recherche de dons pour financer ce projet magnifique, qui va faire rayonner Comblessac.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces œuvres.

Vos dons à l'association « Quo Vadis sur les pas des Polonais en Bretagne » sont les bienvenus.

Renseignements à la mairie de Comblessac.

DECES

Marcel Joly, ancien maire de Comblessac de 1983 à 1995 et ancien conseiller général de l'ex-canton de Maure-de-Bretagne de 1994 à 2008, est décédé en mars à l'âge de 88 ans.

Odette Barre, ancienne conseillère municipale de Comblessac de 1989 à 1995 est décédée en juillet à l'âge de 90 ans.

Georges Barbier, ancien conseiller municipal de Comblessac de 2001 à 2015 est décédé en septembre à l'âge de 83 ans.

*La commune leur rend hommage car ils ont contribué à faire de Comblessac ce qu'elle est aujourd'hui. Chacun avec les moyens qui étaient les leurs, par leurs actions et leurs implications aux services des autres.
Toutes nos condoléances à ces familles dans la peine.*



Vie associative et économique

OUVERTURE D'UN DEPOT DE PAINS

A compter du lundi 7 novembre, un dépôt de pains a ouvert ses portes en lieu et place de la boulangerie au 15 rue de l'Avenir.

Francky ESCHMANN, déposera tous les matins, sauf le mercredi, ses pains, viennoiseries, et pâtisseries fabriqués dans sa boulangerie à Lieuron qu'il gère avec son épouse Céline.



La vente est assurée par Cathy, habitante de Comblessac.

Tous nos encouragements de bonne réussite, que ce nouveau service de proximité puisse perdurer grâce notamment au concours des Comblessacois.

ASSOCIATION SEEP

La Nouvelle association **S**auvegarde **E**nvironnement **E**t **P**atrimoine **B**retons a été créée suite à l'apparition du mât de mesure des vents sur la commune de Carentoir.

Cette association est présidée par Cyril Reynard, son comité de pilotage est composé de riverains et d'élus des communes de Comblessac, Les Brulais, Saint Séglin, Val d'Anast et Carentoir.

Elle a pour but d'informer les citoyens et de défendre les intérêts de notre territoire encore préservé.

Si vous êtes approché par un développeur éolien, n'hésitez pas à contacter l'association SEEP avant de vous engager.

Contacts : contact.asso.seep@gmail.com

Site : <https://seep.S2.yapla.com.fr>

ACL (Association Culture Et Loisirs)

Dans un contexte particulier de sécheresse et de sécurité, les bénévoles de l'ACL ont réussi à célébrer les trente ans du feu d'artifice de Comblessac le 23 juillet par un magnifique spectacle pyrotechnique et un excellent repas.

Et ce n'était pas gagné, pour un souci administratif d'identité de l'artificier présent en remplacement du principal artificier alors positif au covid, M le Préfet a donné son accord aux gendarmes présents in extrémis, 15 minutes avant le tir.

De nombreux spectateurs ont apprécié cette soirée et espèrent sa reconduction en 2023. Le président les rassure, le feu d'artifice sera tiré le 29 juillet 2023.

Le 4 septembre, l'ACL organisait une compétition de VTT sur le site du Vauvert. Ces 200 compétiteurs venant du grand ouest qui ont concourus dans plusieurs catégories. Pour la dernière épreuve dans la catégorie junior et senior élite, c'est le coureur local, Paul François Jutel qui s'est imposé.



Avant la remise des médailles, les 3/5 ans se sont élancés pour une course de draziennes sur un circuit spécifique devant le podium d'arrivée sous les encouragements des parents et spectateurs présents.

APEL COCCIN'AILES

La traditionnelle raclette, organisée par l'association des parents d'élèves s'est déroulée le 1^{er} octobre, et a rassemblé 220 convives autour des appareils à raclettes, 50 portions ont été mises à emporter. La raclette de l'APEL célèbre cette année ses 15 ans d'existence.

PANNEAU POCKET

Vous êtes actuellement **293** à posséder Comblessac dans vos favoris pour suivre l'actualité de votre commune sur votre smartphone ou tablette.

Cela représente **1991** lectures sur le mois écoulé. Merci

Mairie de Comblessac

Horaires d'ouverture

1 Place de la mairie
35330 COMBLESSAC

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h30 et 13h30 - 15h00

☎ 02.99.34.96.09

✉ mairie@comblessac.fr

Bien informé à Comblessac est distribué gratuitement à toutes les familles de Comblessac.

Reproduction et vente interdites

Directeur de la publication : Christophe RICAUD

Edition : Mairie de Comblessac

Diffusion : 300 exemplaires

